

Au 31 janvier 2006, le ministère de l'Éducation nationale rémunère 1 279 701 personnes dont 1 134 792 appartiennent au secteur public et 144 909 au secteur privé sous contrat. 77,7 % de ces personnels sont des enseignants.

Au 31 janvier 2006, 1 279 701 personnes sont rémunérées par le ministère de l'Éducation nationale : 993 744 sont enseignants au titre du secteur public et du secteur privé sous contrat et 285 957 assument des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'éducation, d'orientation et de surveillance. 58 197 aides-éducateurs et assistants d'éducation interviennent également dans les établissements*. À ces personnels s'ajoutent ceux dépendants d'autres ministères (agriculture, défense, santé) ou d'organismes privés qui participent à la formation des quelque 15 millions d'élèves ou d'étudiants.

Parmi les personnels de l'Éducation nationale, deux tiers sont des femmes. Elles sont plus nombreuses dans l'enseignement privé (73,7 % contre 67,2 %), avec une présence toujours nettement plus forte dans le premier degré (91 % dans le privé, 80,1 % dans le public) que dans le second degré (66,4 % contre 59,1 %). Dans les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de formation, 47 % des enseignants sont des femmes.

Parmi ces personnels, la part des enseignants est proche de 78 % en janvier 2006 dont 4 % sont des non-titulaires. Leur nombre diminue toutefois de 1,1 % par rapport à l'année précédente, en raison de la baisse des recrutements d'enseignants contractuels, 9 500 de moins dans les secteurs public et privé.

Aux côtés des enseignants, dans les établissements, en services académiques et en administration centrale, d'autres personnels assument

des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative. Ils sont chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, documentalistes ou personnels administratifs, techniques, de surveillance, ouvriers de service, de santé ou sociaux**. À ces personnels s'ajoutent 8 310 aides-éducateurs en poste en septembre 2005, dont plus de la moitié (51,8 %) sont affectés dans les établissements du second degré. Ils sont associés aux 49 887 assistants d'éducation et aux 6 426 assistants de vie scolaire intégrés au programme « vie de l'élève ».

La baisse des effectifs de personnels enregistrée ces trois dernières années ne porte presque que sur le second degré. Elle est à mettre en relation avec l'accentuation de la baisse des effectifs d'élèves (graphique 03).

**La rentrée 2006 voit la création des nouveaux contrats « emplois vie scolaire » (50 000 recrutements prévus) dont la fonction est d'assister les directeurs d'école.*

*** La loi de décentralisation du 13 août 2004 prévoit le transfert aux départements ou aux régions de personnels techniciens, ouvriers et de service affectés dans les établissements du second degré public. Ces personnels TOS (environ 90 000) peuvent jusqu'en 2008 choisir d'intégrer la fonction publique territoriale ou de rester fonctionnaires d'Etat.*

Le personnel recensé est le personnel en activité, rémunéré au titre de l'Éducation nationale (emplois et crédits des budgets de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur). Ne sont pas pris en compte les personnels rémunérés sur ressources propres des établissements privés hors contrat, ni les personnels appartenant à certains établissements publics sous tutelle du ministère (ONISEP, CNDP, CEREP, etc.). Les personnels « Jeunesse et Sports » et « Recherche » sont également exclus du champ.

Source : exploitation en janvier de l'année considérée, des fichiers de paye académiques qui reçoivent elles-mêmes ces données des trésoreries générales et du fichier de paye des personnels de l'administration centrale.
Champ : France métropolitaine + DOM – secteurs public et privé sous contrat pour les enseignants, public pour les autres personnels (les personnels ATOSS et d'encadrement du privé sous contrat sont rémunérés sur « forfait d'externat »).

01 Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale (public et privé)

métropole + DOM

	Enseignants*			Administratifs, techniques, d'encadrement, surveillance	Total	Part des femmes (%)	Part des enseignants (%)	Aides-éducateurs et assistants d'éducation**
	Public	Privé	Total					
1990	756 260	126 380	882 640	288 660	1 171 300	65,2	75,4	
1995	807 140	134 940	942 080	297 750	1 239 830	64,5	76,0	
2000	841 140	139 650	980 790	303 320	1 284 110	64,7	76,4	61 470
2003	870 515	144 169	1 014 684	311 425	1 326 109	65,1	76,5	55 770
2004	868 342	145 394	1 013 736	303 747	1 317 483	65,2	76,9	50 190
2005	860 198	144 940	1 005 138	293 507	1 298 645	65,5	77,4	51 287
2006	848 835	144 909	993 744	285 957	1 279 701	65,7	77,7	58 197

* Enseignants dans les établissements des premier et second degrés publics et privés, dans les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de formation.

** 8 310 aides-éducateurs et 49 887 assistants d'éducation en 2006.

Source : MEN-DEPP

02 Répartition des effectifs des personnels de l'Éducation nationale en 2005-2006 (public et privé)

Type de personnel	2005-2006
Enseignement scolaire du premier degré public	320 103
Enseignement du premier degré privé	43 182
Enseignement scolaire du second degré public	419 009
Enseignement du second degré privé	101 727*
Enseignants du CNED 1 ^{er} et 2 nd degrés**	1 103
Formations supérieures (y compris enseignants en IUFM)	78 355
Stagiaires des établissements de formation	30 265
Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires	993 744
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	285 957
Aides-éducateurs et assistants d'éducation	58 197
Total	1 337 898

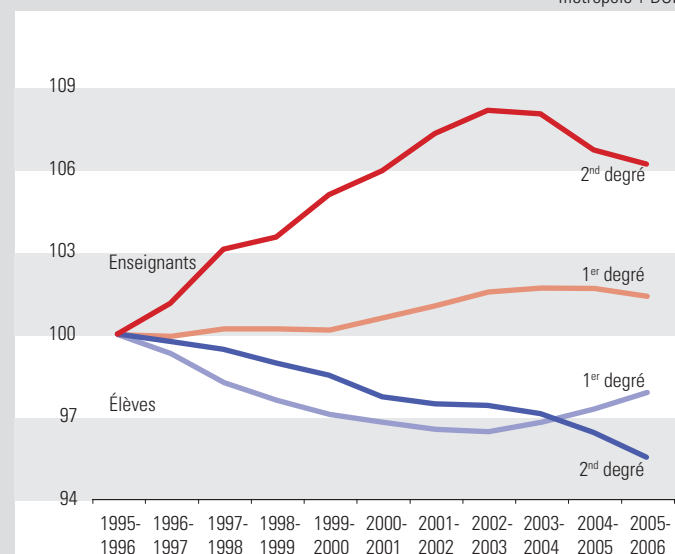
* Y compris des enseignants des corps du premier degré, affectés en remplacement, en formation initiale ou continue.

** Au CNED, on recense 474 enseignants appartenant aux corps du premier degré et 629 aux corps du second degré.

Source : MEN-DEPP

03 Évolution des effectifs d'élèves et d'enseignants (1995-2005) en indice base 100 en 1995 (public et privé)

métropole + DOM



Source : MEN-DEPP